

Mesurer la distance à parcourir pour atteindre les cibles des ODD – Luxembourg

Le Luxembourg a déjà atteint 24 des 118 cibles des ODD pour lesquelles des données comparables sont disponibles et, sur la base des tendances récentes, il devrait atteindre 10 cibles supplémentaires d'ici à 2030 (Graphique 1). Comme la quasi-totalité des pays de l'OCDE, le Luxembourg a déjà atteint (ou est sur le point d'atteindre) la plupart des cibles liées à la satisfaction des besoins fondamentaux et à la mise en œuvre des outils et cadres politiques mentionnés dans le Programme 2030 (voir les détails dans le Tableau 1). Le Luxembourg est une économie et un centre financier prospères, et figure parmi les pays de l'OCDE les plus avancés en termes de réalisation des cibles relatives à la paix, à la justice et aux institutions (objectif 16), ainsi qu'aux partenariats (objectif 17). Il reste cependant possible d'améliorer la performance sur certaines cibles, notamment en matière d'inclusion.

Cette fiche pays présente un tour d'horizon de certains des points forts et des défis du Luxembourg au regard des cibles des ODD. En tant que tel, il diffère des examens nationaux volontaires ou d'autres processus de communication d'informations. Afin d'assurer la comparabilité au niveau international, cette évaluation s'appuie sur le cadre mondial d'indicateurs et sur des données provenant de la *base de données mondiale sur les ODD* et des bases de données de l'OCDE. Les examens nationaux volontaires utilisent généralement des indicateurs nationaux qui reflètent la situation du pays et sont plus à jour (voir la section Comment lire ce profil pays ? qui fournit quelques informations méthodologiques sur les profils par pays).

Graphique 1. Distance du Luxembourg par rapport aux objectifs des ODD inclus dans ce rapport

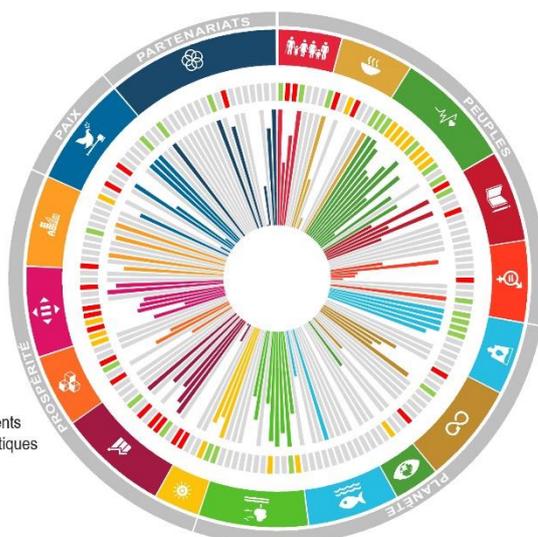
Niveau actuel : les barres montrent le niveau actuel des progrès accomplis pour chaque cible disponible. Plus la barre est longue, plus la distance qui reste à parcourir pour atteindre la cible d'ici à 2030 est courte. Les couleurs correspondent aux objectifs.

Évaluation de la situation : le cercle extérieur représente l'état d'avancement des travaux à l'aide de signaux de couleur.

- La cible est atteinte ou sur le point de l'être
- Des progrès ont été accomplis mais ne suffisent pas pour atteindre la cible
- Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD
- Données inexistantes (ou insuffisantes)

Objectifs

- 1: Pas de pauvreté
- 2: Faim "zéro"
- 3: Bonne santé et bien-être
- 4: Éducation de qualité
- 5: Égalité entre les sexes
- 6: Eau propre et assainissement
- 7: Énergie propre et d'un coût abordable
- 8: Travail décent et croissance économique
- 9: Industrie, innovation et infrastructure
- 10: Inégalités réduites
- 11: Villes et communautés durables
- 12: Consommation et production responsables
- 13: Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- 14: Vie aquatique
- 15: Vie terrestre
- 16: Paix, justice et institutions efficaces
- 17: Partenariats pour la réalisation des objectifs



Source : Toutes les données sont reprises et adaptées de UNDESA (2021), *Base de données mondiale sur les ODD*, <https://unstats.un.org/sdgs/unsdg> et de OCDE (2021), *OECD.Stat*, <https://stats.oecd.org/> (consultés le 29 octobre 2021).

Principaux points forts

Le Luxembourg a mené une politique environnementale ambitieuse et complète, dont certains objectifs vont au-delà des engagements internationaux et européens. Depuis le début des années 2000, la consommation d'énergie (cible 7.3), les émissions de gaz à effet de serre et les principaux polluants atmosphériques ont diminué ou sont restés stables malgré la hausse du PIB (cible 13.1), tandis que la qualité de l'air s'est améliorée (cible 11.6). Le Luxembourg a également rattrapé son retard en matière de traitement des eaux usées (cible 6.3) et triplé la part des énergies renouvelables dans sa production d'électricité (cible 7.2). Les zones protégées couvrent presque 50 % du territoire luxembourgeois (cible 15.1), mais leur potentiel de conservation de la biodiversité et de fourniture de services écosystémiques est limité (par exemple, moins d'un tiers des zones d'eau douce essentielles à la biodiversité sont protégées).

Le Luxembourg est une économie et une place financière prospères. Avant la pandémie, le pays se caractérisait par une croissance du PIB bien supérieure à la moyenne de l'OCDE (cible 8.1) et un marché du travail attractif. Le salaire horaire moyen y est parmi les plus élevés de l'OCDE (25 USD PPA par heure en 2019), et le taux de chômage est inférieur à la moyenne de l'OCDE (cible 8.5). En ce qui concerne la réglementation des marchés financiers (cible 10.5), bien que la situation générale varie selon les indicateurs, le Luxembourg figure parmi les pays les plus performants en ce qui concerne le rapport entre les fonds propres réglementaires de catégorie 1 et les actifs pondérés en fonction des risques, et il obtient de bons résultats en ce qui concerne le rapport entre les prêts non productifs et le total des prêts bruts, ainsi que le rapport entre les prêts non productifs nets de provisions et les fonds propres. D'autres secteurs sont toutefois à la traîne. Par exemple, la part de la valeur ajoutée manufacturière dans le PIB est en baisse et ne représentait que 4 % en 2020, soit dix points de pourcentage de moins que la moyenne de l'OCDE (cible 9.2).

S'il reste une marge de progression, le Luxembourg figure parmi les pays de l'OCDE les plus avancés en termes de réalisation des cibles relatives à la paix, à la justice et aux institutions (objectif 16), ainsi qu'aux partenariats (objectif 17). Le Luxembourg est au-dessus de la moyenne de l'OCDE pour la plupart des indicateurs correspondant aux cibles concernant la violence (cible 16.1), la corruption et les pots-de-vin (cible 16.5) et la confiance des citoyens dans le système judiciaire (cible 6.6) est de 20 points de pourcentage supérieure à la moyenne de l'OCDE. Cependant, d'autres mesures notamment concernant l'État de droit (cible 16.6) présentent une image plus nuancée. Par exemple, si le taux de signalement des vols par la police est supérieur de 22 points de pourcentage à la moyenne de l'OCDE, près de la moitié de la population carcérale n'est pas condamnée. Le manque de diversité des effectifs de l'administration centrale et du parlement entrave les progrès du Luxembourg vers la cible 16.7 sur les processus décisionnels réactifs, inclusifs, participatifs et représentatifs. Dans la catégorie « Partenariats » (objectif 17), le Luxembourg affiche de solides résultats en matière de commerce extérieur, d'ouverture des marchés et d'aide financière aux pays en développement. Le Luxembourg est l'un des rares pays de l'OCDE dépassant la cible sur l'aide publique au développement, avec 1 % de son RNB consacré à l'Aide Publique au Développement (cible 17.2). Toutefois, des améliorations sont possibles en ce qui concerne l'alignement de l'APD sur les priorités des pays partenaires et sur les cadres de résultats propres aux pays (cible 17.15).

Principaux défis

Les déterminants non médicaux de la santé peuvent compromettre les perspectives futures. La population luxembourgeoise bénéficie d'un bon accès aux soins de santé, avec un large éventail de prestations et un faible niveau de dépenses personnelles (cible 3.8), tandis que le taux de mortalité attribué aux maladies cardiovasculaires, au cancer, au diabète ou aux maladies respiratoires chroniques est inférieur à la moyenne de l'OCDE, grâce à l'efficacité des politiques de prévention (cible 3.4). Cependant,

les facteurs de risque comportementaux – notamment une mauvaise alimentation, le tabagisme, l'inactivité physique et la consommation d'alcool – sont parmi les principaux facteurs de morbidité et de mortalité au Luxembourg. La consommation d'alcool et de tabac, bien qu'en baisse, est supérieure à la moyenne de l'OCDE (cibles 3.5 et 3.a). À l'inverse, l'obésité reste inférieure à la moyenne de l'OCDE, mais elle est en augmentation (cible 2.2).

La lutte contre l'inégalité des chances pour les minorités et les femmes exige davantage d'efforts.

Il est possible d'améliorer le cadre juridique sur l'égalité des sexes (cibles 5.1 et 5.3). Comme dans de nombreux pays de l'OCDE, les femmes assument la plus grande part des tâches familiales et domestiques non rémunérées (cible 5.4), et elles sont sous-représentées dans les sphères publiques et économiques (cible 5.5) – environ un tiers des sièges au parlement national sont occupés par des femmes. Au-delà de l'inégalité entre les sexes, il faut faire davantage pour atteindre les cibles liées à l'égalité des chances. Il existe de grandes disparités en termes de résultats scolaires entre les groupes socio-économiques et les sexes (cible 4.5). Comme indiqué précédemment, le Luxembourg enregistre également un score faible en ce qui concerne la diversité des effectifs de l'administration centrale, et est donc loin d'atteindre la cible 16.7 sur la prise de décision inclusive.

Malgré des progrès environnementaux significatifs, le Luxembourg doit poursuivre ses efforts pour atteindre les objectifs climatiques et consolider les résultats obtenus en matière de gestion des déchets et des matériaux.

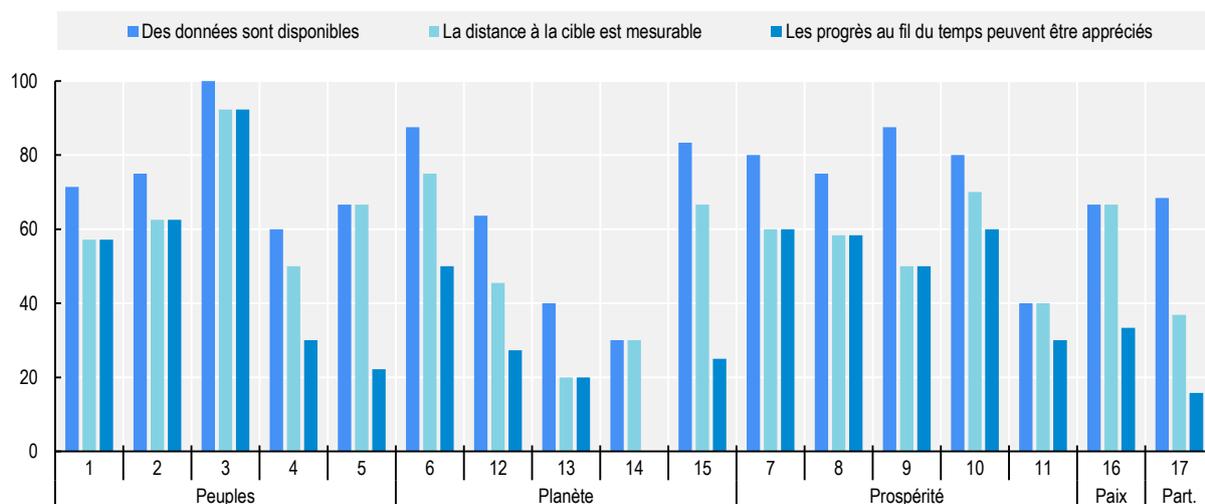
L'intensité en carbone de l'économie est parmi les plus élevées de l'OCDE (cible 13.2). Si la productivité matérielle est très élevée, la consommation matérielle est parmi les plus élevées de l'OCDE et génère de grandes quantités de déchets (cible 12.2). En matière de biodiversité, le Luxembourg n'a pas fixé d'objectifs nationaux conformes aux objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique (cible 15.9), et l'agriculture impose encore un lourd tribut à l'environnement – les excédents d'azote sont deux fois supérieurs à la moyenne de l'OCDE (cible 2.4).

Lacunes statistiques

Comme dans de nombreux autres pays de l'OCDE, la disponibilité des données reste un obstacle pour mesurer les distances par rapport aux cibles (voir le chapitre de synthèse pour plus de détails).

Pour le Luxembourg, les données disponibles au niveau des différents indicateurs permettent de couvrir 118 des 169 cibles. Comme indiqué dans le Graphique 2, la couverture des indicateurs est inégale selon les 17 objectifs. Si la plupart des cibles de six objectifs sont couvertes (avec une couverture des indicateurs supérieure à 80 %), la couverture est beaucoup plus faible pour l'objectif 11 sur les villes, l'objectif 13 sur l'action climatique et l'objectif 14 sur la vie aquatique (le Luxembourg étant un pays enclavé, certaines cibles de l'objectif 14 ne s'appliquent pas), dont seulement 40 % ou moins des cibles sont couvertes. Les lacunes dans les données sont plus flagrantes en ce qui concerne les indicateurs de performance, à l'exclusion de ceux qui fournissent des informations contextuelles. Dans ce cas, la couverture ne dépasse 80 % que pour l'objectif 3 sur la santé. Pour neuf objectifs, principalement dans la catégorie Planète (objectifs 12, 13, 14 et 15) mais aussi pour les objectifs sur l'égalité des sexes, les villes, la paix et les partenariats (objectifs 4, 5, 11, 16 et 17), les données sont insuffisantes pour suivre les avancées accomplies pour plus de deux cibles sur trois.

Graphique 2. Pourcentage de cibles du Programme 2030 couvertes par un indicateur au moins au Luxembourg, par objectif



Note : le chiffre représente le pourcentage de cibles couvertes par un indicateur au moins en France, pour chaque ODD. Les nombres de 1 à 17 correspondent aux objectifs : 1. Pas de pauvreté, 2. Faim « zéro », 3. Bonne santé et bien-être, 4. Éducation de qualité, 5. Égalité entre les sexes, 6. Eau propre et assainissement, 7. Énergie propre et d'un coût abordable, 8. Travail décent et croissance économique, 9. Industrie, innovation et infrastructure, 10. Inégalités réduites, 11. Villes et communautés durables, 12. Consommation et production responsables, 13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques, 14. Vie aquatique, 15. Vie terrestre, 16. Paix, justice et institutions efficaces, 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs. Ces objectifs sont regroupés sous cinq grands thèmes (les « 5P ») : les peuples, la planète, la prospérité, la paix et les partenariats. Au-delà de la disponibilité des données, d'autres lacunes statistiques, par exemple en ce qui concerne l'actualité ou la granularité des données, doivent également être prises en compte. Par exemple, faute de données suffisantes, les effets de la pandémie sur l'éloignement des cibles et les trajectoires suivies à l'heure actuelle peuvent ne pas être pris en compte dans nos estimations.

Source : Toutes les données sont reprises et adaptées de UNDESA (2021), *Base de données mondiale sur les ODD*, <https://unstats.un.org/sdgs/unsdg> et de OCDE (2021), *OECD.Stat*, <https://stats.oecd.org/> (consultés le 29 octobre 2021).

Informations détaillées

Si certaines cibles des ODD sont, en moyenne, sur le point d'être atteintes, les performances sont très inégales entre les 17 Objectifs du Programme 2030 pour le développement durable. Le Tableau 1 présente une vue d'ensemble des progrès du Luxembourg vers les cibles, sur la base des données disponibles pour chacun des 17 Objectifs. Il montre que les distances par rapport aux cibles et les tendances dans le temps diffèrent considérablement, même si l'on considère un objectif spécifique.

Tableau 1. Distance du Luxembourg par rapport aux cibles et tendances récentes

Objectif	Cible	Intitulé court	Distance par rapport à la cible (unité normalisée)	Évaluation de la tendance	Distance moyenne de l'OCDE (unité normalisée)	Évaluation de la tendance de l'OCDE
1	1.1	Extrême pauvreté	0.00	La cible est atteinte ou sur le point de l'être	0.00	La cible est atteinte ou sur le point de l'être
1	1.2	Pauvreté sous toutes ses formes	1.37	Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD	1.41	Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD
1	1.3	Protection sociale	0.66	Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD	0.80	Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD
1	1.4	Accès aux services de base	0.00	La cible est atteinte ou sur le point de l'être	0.00	La cible est atteinte ou sur le point de l'être
2	2.1	Faim	0.01	La cible est atteinte ou sur le point de l'être	0.28	Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD
2	2.2	Malnutrition	1.68	Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD	2.46	Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD
2	2.4	Production durable	2.68	Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible	1.34	Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD
2	2.5	Diversité des semences et des animaux d'élevage*	4.69	Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD	3.59	Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD
2	2.c	Anomalies des prix alimentaires	0.00	La cible est atteinte ou sur le point de l'être	0.00	La cible est atteinte ou sur le point de l'être
3	3.1	Mortalité maternelle	0.00	La cible est atteinte ou sur le point de l'être	0.00	La cible est atteinte ou sur le point de l'être
3	3.2	Décès de nouveau-nés et d'enfants	0.00	La cible est atteinte ou sur le point de l'être	0.00	La cible est atteinte ou sur le point de l'être
3	3.3	Maladies transmissibles	0.18	Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible	0.56	Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible
3	3.4	Mortalité prématurée	0.77	Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible	1.26	Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible
3	3.5	Prévention de l'abus de substances	0.86	Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour	0.63	Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour

Objectif	Cible	Intitulé court	Distance par rapport à la cible (unité normalisée)	Évaluation de la tendance	Distance moyenne de l'OCDE (unité normalisée)	Évaluation de la tendance de l'OCDE
				atteindre la cible		atteindre la cible
3	3.6	Accidents de la route*	0.39	Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible	0.78	Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible
3	3.7	Accès aux soins de santé sexuelle	0.06	La cible est atteinte ou sur le point de l'être	0.58	Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible
3	3.8	Couverture sanitaire	1.30	Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible	1.79	Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible
3	3.9	Décès et maladies dus à la pollution	0.30	Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible	0.55	Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD
3	3.a	Tabagisme	2.51	Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible	2.65	Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible
3	3.b	Vaccination	0.78	La cible est atteinte ou sur le point de l'être	0.37	La cible est atteinte ou sur le point de l'être
3	3.d	Préparation aux urgences sanitaires	0.77	La cible est atteinte ou sur le point de l'être	1.19	La cible est atteinte ou sur le point de l'être
4	4.1	Enseignement primaire et secondaire	1.60	Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD	1.17	Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD
4	4.2	Éducation préscolaire	0.00	La cible est atteinte ou sur le point de l'être	0.24	La cible est atteinte ou sur le point de l'être
4	4.3	Formation tout au long de la vie	1.22	n.d.	1.25	Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD
4	4.4	Compétences nécessaires à l'emploi	0.03	n.d.	1.23	Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD
4	4.5	Inégalités dans le domaine de l'éducation	1.52	Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD	1.49	Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD
5	5.1	Discrimination à l'égard des femmes	1.64	n.d.	1.32	n.d.
5	5.2	Violence à l'égard des femmes	0.21	n.d.	0.89	n.d.
5	5.3	Pratiques préjudiciables	2.31	n.d.	1.37	n.d.
5	5.4	Tâches familiales et domestiques non rémunérées	2.38	n.d.	1.79	n.d.
5	5.5	Participation des femmes	2.68	Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD	1.89	Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible
5	5.b	Autonomisation des femmes	0.00	La cible est atteinte ou sur le point de l'être	0.53	La cible est atteinte ou sur le point de l'être

Objectif	Cible	Intitulé court	Distance par rapport à la cible (unité normalisée)	Évaluation de la tendance	Distance moyenne de l'OCDE (unité normalisée)	Évaluation de la tendance de l'OCDE
6	6.1	Accès à l'eau potable	0.00	La cible est atteinte ou sur le point de l'être	0.15	La cible est atteinte ou sur le point de l'être
6	6.2	Traitement des eaux usées	0.00	La cible est atteinte ou sur le point de l'être	0.35	Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible
6	6.3	Qualité de l'eau	0.00	La cible est atteinte ou sur le point de l'être	0.79	La cible est atteinte ou sur le point de l'être
6	6.4	Utilisation efficace des ressources en eau	0.00	La cible est atteinte ou sur le point de l'être	0.54	Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible
6	6.5	Gestion des ressources en eau	0.31	n.d.	0.98	n.d.
6	6.6	Écosystèmes liés à l'eau*	3.85	n.d.	2.18	n.d.
7	7.1	Accès à l'énergie	0.00	La cible est atteinte ou sur le point de l'être	0.00	La cible est atteinte ou sur le point de l'être
7	7.2	Énergie propre	0.52	La cible est atteinte ou sur le point de l'être	0.62	Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible
7	7.3	Efficacité énergétique	0.31	Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible	0.98	Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible
8	8.1	Croissance du PIB	2.51	Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD	1.89	Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD
8	8.2	Productivité	2.95	Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD	1.77	Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD
8	8.4	Empreinte matérielle	0.06	La cible est atteinte ou sur le point de l'être	0.82	Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible
8	8.5	Emploi	0.30	Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD	0.97	Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD
8	8.6	Jeunes sans emploi et sortis du système éducatif	0.70	Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD	1.69	Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD
8	8.8	Droits du travail	0.62	Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD	0.80	Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible
8	8.10	Institutions financières	0.00	La cible est atteinte ou sur le point de l'être	0.45	La cible est atteinte ou sur le point de l'être
9	9.2	Industrie durable	1.80	Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD	0.95	Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD
9	9.4	Impact sur l'environnement	0.85	La cible est atteinte ou sur le point de l'être	0.87	Des progrès ont été accomplis, mais ne

Objectif	Cible	Intitulé court	Distance par rapport à la cible (unité normalisée)	Évaluation de la tendance	Distance moyenne de l'OCDE (unité normalisée)	Évaluation de la tendance de l'OCDE
						suffisent pas pour atteindre la cible
9	9.5	Recherche et développement	1.32	Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD	1.06	Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible
9	9.c	TIC	0.17	Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible	0.36	Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible
10	10.1	Distribution des revenus	1.06	Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible	1.23	Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD
10	10.2	Intégration sociale	1.92	Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD	1.54	Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD
10	10.3	Inégalité des résultats	0.69	Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible	1.27	Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible
10	10.4	Redistribution	0.78	Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD	1.12	Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD
10	10.5	Marchés financiers	0.91	Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD	0.90	Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD
10	10.7	Migration	0.00	n.d.	0.69	n.d.
10	10.a	Lignes tarifaires	0.23	Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD	0.93	Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible
11	11.1	Logement	0.43	Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD	0.80	Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD
11	11.3	Urbanisation	0.00	n.d.	1.19	Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible
11	11.6	Impact environnemental des villes	0.10	La cible est atteinte ou sur le point de l'être	0.49	Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible
11	11.a	Politiques urbaines	0.00	n.d.	0.23	n.d.
12	12.2	Utilisation rationnelle des ressources naturelles	0.84	Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD	0.87	Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible
12	12.3	Gaspillage alimentaire	1.22	n.d.	1.36	n.d.
12	12.4	Produits chimiques et déchets dangereux*	1.41	n.d.	1.02	n.d.
12	12.5	Production de déchets	0.18	La cible est atteinte ou sur le point de l'être	0.66	Des progrès ont été accomplis, mais ne

Objectif	Cible	Intitulé court	Distance par rapport à la cible (unité normalisée)	Évaluation de la tendance	Distance moyenne de l'OCDE (unité normalisée)	Évaluation de la tendance de l'OCDE
						suffisent pas pour atteindre la cible
12	12.b	Tourisme durable	1.92	Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD	1.87	Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD
13	13.2	Émissions de gaz à effet de serre	1.58	Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible	1.15	Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible
14	14.1	Pollution marine**	3.93	n.d.	1.84	Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible
14	14.6	Subventions à la pêche nuisant à l'environnement*	0.00	n.d.	0.36	n.d.
14	14.b	Pêche artisanale	1.80	n.d.	1.64	n.d.
15	15.1	Préservation des écosystèmes*	0.85	Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible	0.74	Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible
15	15.2	Gestion durable des forêts*	0.00	La cible est atteinte ou sur le point de l'être	0.60	La cible est atteinte ou sur le point de l'être
15	15.3	Lutte contre la désertification	0.36	n.d.	1.04	n.d.
15	15.4	Écosystèmes de montagne	0.01	n.d.	0.73	Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible
15	15.5	Espèces menacées*	0.15	Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible	1.20	Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD
15	15.6	Utilisation des ressources génétiques	1.13	n.d.	0.78	n.d.
15	15.8	Espèces exotiques envahissantes*	0.67	n.d.	0.30	n.d.
15	15.9	Planification nationale et locale*	1.27	n.d.	0.54	n.d.
16	16.1	Violence et mortalité associée	0.50	Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible	0.66	Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible
16	16.3	État de droit	2.72	Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD	2.33	Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD
16	16.5	Corruption et pots-de-vin	0.00	n.d.	0.17	n.d.
16	16.6	Institutions responsables	1.21	Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD	2.26	Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible
16	16.7	Prise de décisions inclusive	2.71	n.d.	1.85	n.d.
16	16.9	Identité juridique pour tous	0.00	n.d.	0.00	n.d.
16	16.10	Accès à l'information	0.00	n.d.	0.00	n.d.
16	16.a	Institutions nationales	0.00	La cible est atteinte ou	0.54	La cible est atteinte ou

Objectif	Cible	Intitulé court	Distance par rapport à la cible (unité normalisée)	Évaluation de la tendance	Distance moyenne de l'OCDE (unité normalisée)	Évaluation de la tendance de l'OCDE
				sur le point de l'être		sur le point de l'être
17	17.2	Aide publique au développement	0.00	La cible est atteinte ou sur le point de l'être	0.94	Des progrès ont été accomplis, mais ne suffisent pas pour atteindre la cible
17	17.10	Système commercial multilatéral	0.01	La cible est atteinte ou sur le point de l'être	0.45	La cible est atteinte ou sur le point de l'être
17	17.12	Accès au marché pour les pays les moins avancés	0.28	Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD	0.72	Aucun progrès ou éloignement par rapport à la cible de l'ODD
17	17.15	Souveraineté nationale pour appliquer des politiques d'élimination de la pauvreté	2.97	n.d.	2.32	n.d.
17	17.16	Partenariat mondial pour le développement durable	1.98	n.d.	0.89	n.d.
17	17.18	Capacités statistiques	0.48	n.d.	0.09	n.d.
17	17.19	Renforcement des capacités statistiques	0.00	n.d.	0.11	n.d.

Note : * se rapporte aux cibles dont l'échéance est fixée à 2020. ** se rapporte aux cibles dont l'échéance est fixée à 2025. La moyenne de l'OCDE correspond à la moyenne simple des pays de l'OCDE pour lesquels on dispose de données.

Source : Toutes les données sont reprises et adaptées de UNDESA (2021), *Base de données mondiale sur les ODD*, <https://unstats.un.org/sdgs/unsdq> et de OCDE (2021), *OECD.Stat*, <https://stats.oecd.org/> (consultés le 29 octobre 2021).

Comment lire ce profil pays ?

Le rapport de l'OCDE *Mesurer la distance à parcourir pour atteindre les cibles des ODD* évalue la distance que les pays de l'OCDE doivent parcourir pour atteindre les cibles des ODD pour lesquelles des données sont actuellement disponibles. Il cherche également à déterminer si les pays se rapprochent ou s'éloignent des cibles, et s'ils sont susceptibles de respecter leurs engagements d'ici à 2030, sur la base d'une analyse des tendances récentes et de la volatilité observée des différents indicateurs.

Comme la plupart des auteurs et des organisations internationales, ce rapport adopte un modèle de croissance géométrique plutôt simple pour évaluer la direction et le rythme des changements récents dans le contexte des ODD. Cependant, plutôt que de faire des estimations directes de la valeur de l'indicateur d'ici à 2030, il modélise la probabilité d'atteindre un niveau donné en utilisant une simulation de Monte-Carlo.

Si le rapport propose une vue d'ensemble de la situation actuelle des pays de l'OCDE dans leur ensemble, les profils par pays fournissent quant à eux plus de détails sur les performances et la disponibilité des données pour chaque pays.

Comment lire la roue des ODD de l'OCDE ?

Pour progresser vers la réalisation des ODD, il est indispensable d'appréhender parfaitement les points forts et les points faibles des pays au regard des 169 cibles du Programme 2030. Le Graphique 1 montre **la progression actuelle** (cercle intérieur ; plus la barre est longue, plus la distance qui reste à parcourir est courte) **et indique en outre si les pays de l'OCDE sont en bonne voie** (ou progressent tout du moins) pour accomplir leurs engagements d'ici 2030 (cercle extérieur).

La longueur de chaque barre indique le niveau actuel de progression vers chaque cible. Comme indiqué dans l'annexe méthodologique, la distance des pays par rapport à la cible est mesurée comme « l'écart normalisé » entre la situation actuelle d'un pays et la cible à atteindre. Pour chaque indicateur, l'unité de mesure normalisée correspond à l'écart-type observé entre les pays de l'OCDE au cours de l'année de référence (c'est-à-dire l'année la plus proche de 2015). Par conséquent, plus la barre est longue, plus la distance restant à parcourir pour atteindre la cible d'ici 2030 est courte. Les couleurs des barres se rapportant aux différentes cibles font référence aux objectifs auxquels elles se rapportent.

Le cercle extérieur montre les performances des pays de l'OCDE dans le temps et la probabilité qu'ils atteignent les différentes cibles d'ici à 2030, en se fondant sur les tendances observées pour les différents indicateurs. Il utilise les couleurs des feux de signalisation pour classer la progression vers la cible :

- sont désignés en vert les pays qui (en fonction de l'évolution récente des différents indicateurs) devraient atteindre la cible en 2030 s'ils maintiennent leur rythme de progression actuel (ce qui signifie que plus de 75 % des projections (aléatoires) pointent vers une cible atteinte) ;
- sont désignés en jaune les pays dont le rythme de progression actuel est insuffisant pour atteindre la cible d'ici à 2030 (ce qui signifie que moins de 75 % des projections aléatoires atteignent la cible, tandis que le coefficient de corrélation entre l'indicateur et l'année est élevé et statistiquement significatif, ce qui donne à penser qu'une tendance pourrait être dégagée) ; et
- sont désignés en rouge les pays qui ont stagné dernièrement ou qui se sont éloignés de la cible (ce qui signifie que moins de 75 % des projections aléatoires atteignent la cible, et que le coefficient de corrélation entre l'indicateur et l'année est faible ou non statistiquement significatif, donnant à penser qu'aucune tendance statistique ne peut être dégagée).

Comment lire les sections « Points forts » et « Défis » ?

Afin d'aider ses pays membres à s'orienter dans le Programme 2030 et à fixer leurs propres priorités d'action, ce rapport s'appuie sur une méthodologie unique pour mesurer la distance que les pays de l'OCDE doivent parcourir pour atteindre les cibles des ODD. L'identification des principaux points forts et défis proposés ici repose uniquement sur les performances actuelles :

- Une cible est considérée comme un point fort lorsque la distance par rapport à la valeur finale de la cible est inférieure à 0.5 unité normalisée (c'est-à-dire que la distance est considérée comme faible), ou lorsque le pays est plus proche de la cible que la moyenne de l'OCDE. Par exemple, alors que la distance de la Corée par rapport à la cible 2.2 sur la malnutrition est de 1.4 unité normalisée (c'est-à-dire classée dans la catégorie des distances moyennes), la distance moyenne de l'OCDE est de 2.5 unités normalisées. Par conséquent, la cible 2.2 est considérée comme un point fort pour la Corée.
- Une cible est considérée comme un défi lorsque la distance à la cible est supérieure à 1.5 unité normalisée (c'est-à-dire que la distance est considérée comme grande), ou lorsque le pays est plus loin de la cible que la moyenne de l'OCDE. Par exemple, la distance de l'Estonie par rapport à la cible 4.2 sur l'éducation préscolaire est de 1.1 unité normalisée (soit une distance moyenne), ce qui est supérieur à la distance moyenne de l'OCDE, à 0.24 unité normalisée. La cible 4.2 est donc considérée comme un défi pour la Corée.

Le manque de séries chronologiques cohérentes empêche souvent une évaluation exhaustive des tendances, mais celles-ci sont néanmoins étudiées lorsqu'elles sont disponibles et pertinentes, pour nuancer l'évaluation des performances actuelles.

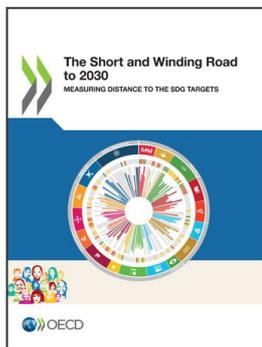
Comment lire la section « Lacunes statistiques » ?

Au total, ce rapport s'appuie sur 537 séries de données pour 183 des 247 indicateurs énumérés dans le cadre mondial d'indicateurs (ou pour de proches substituts de ces indicateurs). Ces indicateurs couvrent 134 des 169 cibles des ODD. Cependant, la couverture des cibles est inégale selon les 17 objectifs et les pays membres de l'OCDE.

Le Graphique 2 résume la disponibilité des données :

- Les barres bleu foncé indiquent la part des *cibles* pour lesquelles au moins un indicateur (y compris les indicateurs fournissant des informations contextuelles) est disponible.
- Les barres bleu clair indiquent la part des *cibles* pour lesquelles il existe, dans le ou les indicateur(s) disponible(s), des indicateurs ayant une orientation normative claire (c'est-à-dire permettant de distinguer les bonnes et les mauvaises performances), qui sont les seuls utilisés pour mesurer les distances par rapport aux cibles.
- Les barres bleu moyen indiquent la part des *cibles* pour lesquelles les progrès dans le temps peuvent être évalués (c'est-à-dire qu'au moins trois observations sont disponibles sur une période de cinq ans).

Tous les concepts et méthodes sont présentés plus en détail dans l'annexe méthodologique.



Extrait de :

The Short and Winding Road to 2030 Measuring Distance to the SDG Targets

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/af4b630d-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2022), « Mesurer la distance à parcourir pour atteindre les cibles des ODD – Luxembourg », dans *The Short and Winding Road to 2030 : Measuring Distance to the SDG Targets*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/641b2769-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :

<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.